

Pratique libre

MUSCULATION

2009/2010

Ouverture le 21 septembre 2009

35 euros

La présentation de la carte de musculation

(achetée dans le bureau des sports de votre fac)

est obligatoire

HORAIRES

LUNDI

10h – 12h
19h – 21h 30

JEUDI

9h – 12h
18h 30 – 21h 30

MARDI

8h 30 – 12h
14h – 16h 30
20h – 21h 30

VENDREDI

14h – 21h 30

MERCREDI

14h – 17h
20h – 21h 30

POUR LES ETUDIANTS DES 4 UNIVERSITES DE BORDEAUX :

- **Pièces nécessaires à présenter à votre SUAPS :** carte d'étudiant(e) de l'année 2009-2010, une photo, 1 chèque de 35 € à l'ordre de l'agent comptable université Bordeaux 2.

AUTRES PERSONNES POUVANT PRETENDRE A UNE CARTE DE MUSCULATION :

- les étudiants en BTS (public) (ARCHI, IUFM, ENSAM, CNED), sur présentation de la carte SIUAPS 25 €, plus carte de musculation 35€).
- Les personnel de l'université (carte SIUAPS, tarif selon indice de salaire (présenter son bulletin de salaire) – plus carte de musculation 35€)

Cartes en vente au SIUAPS 14 avenue Jean BABIN 33600 Pessac